



# Une question d'équilibre

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE  
RAPPORT DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2010

24 SEMAINES TERMINÉES LE 19 JUIN 2010

## LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE ANNONCE LES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2010

### Sommaire des résultats du deuxième trimestre de 2010<sup>1)</sup>

- Bénéfice net de base par action ordinaire de 0,64 \$, en baisse de 8,6 %
- Marge du BAIIA<sup>2)</sup> de 6,5 %, en hausse de 20 points de base comparativement à 6,3 %
- Chiffre d'affaires de 7 317 millions de dollars, pour une croissance de 1,2 %
- Recul du chiffre d'affaires des magasins comparables de 0,3 %

Pour les périodes terminées le 19 juin 2010 et le 20 juin 2009 (non vérifié) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	<b>2010</b> (12 semaines)	2009 (12 semaines)	Variation en pourcentage	<b>2010</b> (24 semaines)	2009 (24 semaines)	Variation en pourcentage
Chiffre d'affaires	<b>7 317 \$</b>	7 233 \$	1,2 %	<b>14 243 \$</b>	13 951 \$	2,1 %
Bénéfice brut	<b>1 793</b>	1 689	6,2 %	<b>3 513</b>	3 303	6,4 %
Bénéfice d'exploitation	<b>330</b>	324	1,9 %	<b>590</b>	550	7,3%
Bénéfice net	<b>180</b>	193	(6,7 %)	<b>317</b>	302	5,0 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	<b>0,64</b>	0,70	(8,6 %)	<b>1,14</b>	1,10	3,6 %
Croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables (en pourcentage)	<b>(0,3 %)</b>	2,5 %		<b>0,1 %</b>	2,4 %	
Marge d'exploitation	<b>4,5 %</b>	4,5 %		<b>4,1 %</b>	3,9 %	
BAIIA <sup>2)</sup>	<b>479 \$</b>	459 \$	4,4 %	<b>891 \$</b>	817 \$	9,1 %
Marge du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>6,5 %</b>	6,3 %		<b>6,3 %</b>	5,9 %	

« Nous avons continué de réaliser des progrès au chapitre de notre programme global de transformation, a déclaré Galen G. Weston, président du conseil d'administration de Les Compagnies Loblaw limitée. Cependant, nous sommes maintenant dans une période critique de risque accru en ce qui a trait aux volets du plan touchant l'infrastructure et les technologies de l'information. Comme nous l'avons précédemment déclaré, nous nous attendons à ce que les investissements liés à ce programme continuent d'avoir une incidence défavorable sur le bénéfice d'exploitation pendant cette période. »

- Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2010 a augmenté de 1,9 % par suite de l'acquisition de T&T Supermarket Inc. (« T&T ») réalisée au troisième trimestre de 2009.
- Au cours du deuxième trimestre de 2010 :
  - les ventes des produits alimentaires n'ont pas enregistré de croissance, tandis que celle des ventes de produits de pharmacie a été modérée;
  - la croissance des ventes de vêtements a été soutenue, alors que les ventes d'articles de marchandise générale se sont considérablement repliées;
  - la majoration du prix de détail de l'essence et la forte hausse du volume des ventes ont généré une croissance du chiffre d'affaires des postes d'essence;
  - la société a enregistré une déflation interne du prix de détail des aliments, alors qu'une inflation stable du prix des aliments a été enregistrée au pays selon « l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin ». La mesure de la société indique une plus grande déflation interne du prix de détail des aliments au deuxième trimestre de 2010 qu'au premier trimestre de 2010, alors qu'une inflation interne du prix de détail des aliments avait été enregistrée au deuxième trimestre de 2009.

<sup>1)</sup> Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Voir les énoncés prospectifs à la page 3 du présent rapport pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des conclusions, prévisions et projections formulées dans les présentes et pour connaître les principaux facteurs pris en compte et les principales hypothèses posées. Le présent rapport doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw limitée dépose auprès des organismes de réglementation en valeurs mobilières, lesquels peuvent être consultés au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et au [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca).

<sup>2)</sup> Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 15 du présent rapport.

- Le bénéfice brut du deuxième trimestre de 2010 s'est chiffré à 1 793 millions de dollars, en hausse de 104 millions de dollars, ou 6,2 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de 2009. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, le bénéfice brut s'est établi à 24,5 % au deuxième trimestre de 2010, en comparaison de 23,4 % au deuxième trimestre de 2009. Cette augmentation est principalement attribuable aux synergies continues réalisées en matière d'achats, à une gestion rigoureuse des fournisseurs, à une rentabilité accrue des marques contrôlées, à une meilleure gestion des stocks et à un raffermissement du dollar canadien, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par les investissements dans les prix.
- Le bénéfice d'exploitation du deuxième trimestre de 2010 tient compte d'une charge de 11 millions de dollars en 2010 liée à l'incidence de la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres, en comparaison d'un produit de 7 millions de dollars en 2009. Le bénéfice net de base par action ordinaire tient compte d'une charge de 0,02 \$ (produit de 0,03 \$ en 2009) découlant de l'incidence de la rémunération à base d'actions.
- Au deuxième trimestre de 2010, la société a inscrit une charge supplémentaire de 41 millions de dollars liée à son investissement dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement. Cette charge a eu une incidence négative de 0,10 \$ sur le bénéfice net de base par action ordinaire et comprend un montant de 16 millions de dollars lié aux changements apportés au réseau de distribution de la société au Québec.
- Par suite des changements apportés au réseau de distribution de la société, un centre de distribution a fermé ses portes et une charge au titre de la dépréciation des actifs de 23 millions de dollars a été comptabilisée. Le bénéfice net de base par action a subi une incidence négative de 0,06 \$.
- Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation ont augmenté par suite de la hausse du bénéfice brut, dont l'incidence favorable a cependant été atténuée par la charge de rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres, par la charge au titre de la dépréciation liée à la fermeture du centre de distribution et par les charges supplémentaires liées à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement.

## Table des matières

1	Sommaire des résultats du deuxième trimestre de 2010	19	États consolidés du résultat étendu
3	Énoncés prospectifs	20	Bilans consolidés
5	Rapport de gestion	21	États consolidés des flux de trésorerie
18	États consolidés des résultats	22	Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés
19	États consolidés de la variation des capitaux propres	31	Tableau de la couverture par le bénéfice aux fins des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

### Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de Les Compagnies Loblaw limitée renferme des énoncés prospectifs concernant les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, le rendement, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « anticiper », « s'attendre à », « croire », « prévoir », « pouvoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables se rapportant à la société ou à sa direction, conjugués au présent ou au futur, au mode indicatif ou conditionnel. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits historiques, mais reflètent plutôt les attentes actuelles de la société quant aux résultats et aux événements futurs.

Ces énoncés prospectifs sont assujettis à divers risques et incertitudes en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles, notamment :

- la possibilité que les plans et les objectifs de la société ne soient ni réalisés ni atteints;
- l'évolution de la conjoncture économique, dont le taux d'inflation ou de déflation;
- les changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs et l'intensification de la concurrence de la part des concurrents actuels ou de nouveaux concurrents;
- les changements dans les stratégies d'établissement des prix de la société ou de ses concurrents;
- le rendement des magasins franchisés en deçà des attentes;
- les risques associés aux modalités des programmes financiers offerts aux franchisés de la société;
- l'impossibilité pour la société de réaliser les avantages prévus devant découler des acquisitions d'entreprises ou des dessaisissements;
- l'impossibilité de réaliser une croissance du chiffre d'affaires ainsi que les économies et l'efficacité opérationnelle prévues résultant des initiatives importantes de la société, notamment ses investissements dans les systèmes de technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement, et d'autres mesures de compression des coûts ou les résultats imprévus associés à la mise en œuvre de ces initiatives;
- l'augmentation des coûts liés aux services publics, notamment ceux liés à l'électricité et au carburant;
- l'incapacité de la société à mettre en œuvre fructueusement les volets de son plan touchant l'infrastructure et les technologies de l'information;
- l'incapacité de l'infrastructure de la technologie de l'information de la société à soutenir les besoins de cette dernière;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à atténuer l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité à mener à bien les initiatives importantes en temps opportun, notamment le lancement de produits novateurs et reformulés ou la rénovation et l'ouverture de magasins;
- l'incapacité de la chaîne d'approvisionnement à répondre aux besoins des magasins de la société;
- l'incapacité d'atteindre les résultats désirés au cours des négociations collectives, y compris les modalités de futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;
- les modifications des exigences réglementaires qui concernent les activités de la société;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et les changements dans l'utilisation des estimations comptables de la société;
- les fluctuations du bénéfice de la société par suite de la variation de la valeur de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme sur capitaux propres relatifs à ses actions ordinaires;
- les changements touchant les obligations fiscales de la société, y compris les modifications des lois fiscales ou des cotisations futures;

- une dépendance envers des prestataires de services indépendants qui nuirait à la société;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité alimentaire;
- les variations des taux de change et des taux d'intérêt;
- l'incapacité de la société à recouvrer ses créances sur cartes de crédit;
- toute cotisation que la société pourrait être tenue de verser à ses régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation en sus des cotisations qu'elle envisage de verser à l'heure actuelle;
- l'incapacité de la société à recruter et à garder à son emploi des dirigeants clés;
- les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité avec les fournisseurs.

Ces risques ainsi que d'autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose auprès des organismes de réglementation en valeurs mobilières du Canada, y compris à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du rapport de gestion compris dans le rapport annuel 2009 – revue financière de la société. Ces énoncés prospectifs reflètent les hypothèses actuelles de la direction au sujet de ces risques et incertitudes et de leur incidence respective sur la société.

En outre, d'autres risques et incertitudes qui sont actuellement inconnus de la société ou que cette dernière juge actuellement négligeables pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. Le lecteur ne devrait pas s'en remettre de manière indue aux énoncés prospectifs, qui reflètent les attentes de la société uniquement en date du présent rapport trimestriel. La société décline toute obligation ou intention de mettre à jour ou de revoir ces énoncés prospectifs pour refléter de nouvelles informations ou des événements futurs ou pour tout autre motif, sauf dans les cas prévus par la loi.

## Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés du deuxième trimestre de 2010 et les notes y afférentes qui figurent dans le présent rapport trimestriel et avec les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 2 janvier 2010 ainsi que le rapport de gestion connexe figurant dans le rapport annuel 2009 – revue financière de la société. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés du premier trimestre de 2010 de la société et les notes y afférentes ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et sont présentés en dollars canadiens. Ces états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée, ceux de ses filiales et ceux des entités à détenteurs de droits variables (les « EDDV ») que la société est tenue de consolider conformément à la Note d'orientation concernant la comptabilité 15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities)* (la « NOC-15 »).

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 88 du rapport annuel 2009 – revue financière de la société. En outre, le présent rapport trimestriel comprend les termes suivants : « dette nette<sup>1)</sup> sur le BAIIA<sup>1)</sup> sur une base annuelle », défini comme la dette nette<sup>1)</sup>, divisée par le BAIIA<sup>1)</sup> cumulatif des quatre derniers trimestres, « rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle<sup>1)</sup> », défini comme le bénéfice d'exploitation cumulatif des quatre derniers trimestres, divisé par l'actif net moyen<sup>1)</sup>, « rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle », défini comme le bénéfice net cumulatif attribuable aux actionnaires ordinaires pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, et « fonds de roulement lié à l'exploitation », défini comme la somme des débiteurs, des stocks et des charges payées d'avance et autres actifs, moins les créditeurs et charges à payer.

Les renseignements contenus dans le rapport de gestion prennent en compte l'information à jour jusqu'au 21 juillet 2010, sauf indication contraire.

### Résultats d'exploitation

**Chiffre d'affaires** Le chiffre d'affaires a augmenté de 1,2 % au deuxième trimestre pour s'établir à 7 317 millions de dollars, comparativement à 7 233 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009. Les éléments suivants constituent les principaux facteurs expliquant l'augmentation :

- Le chiffre d'affaires de la société a progressé de 1,9 % grâce au chiffre d'affaires de T&T.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables a diminué de 0,3 %.
- Les ventes des produits alimentaires n'ont pas enregistré de croissance, tandis que celle des ventes de produits de pharmacie a été modérée.
- La croissance des ventes de vêtements a été soutenue, alors que les ventes d'articles de marchandise générale ont considérablement diminué en raison d'une réduction des gammes de produits et de la superficie leur étant allouée.
- La majoration du prix de détail de l'essence et la forte hausse des volumes de ventes ont généré une croissance importante du chiffre d'affaires tiré des postes d'essence.
- La société a enregistré une déflation du prix de détail des aliments, tandis qu'une inflation stable du prix des aliments de 0,3 % a été enregistrée au pays, selon « l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin » (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement la composition de l'offre de produits vendus dans les magasins Loblaw. La mesure de la société indique une plus grande déflation interne du prix de détail des aliments au deuxième trimestre de 2010 qu'au premier trimestre de 2010, alors qu'une inflation interne du prix des aliments avait été enregistrée au deuxième trimestre de 2009.
- Au cours du deuxième trimestre de 2010, la superficie nette de vente au détail est demeurée la même, trois nouveaux magasins ayant ouvert leurs portes et six magasins ayant fermé leurs portes. Au cours des quatre derniers trimestres, 39 magasins ont ouvert leurs portes, y compris 17 magasins T&T acquis, et 32 magasins ont fermé leurs portes, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,7 million de pieds carrés, soit 1,4 % de la superficie.

Pour les deux premiers trimestres de l'exercice, le chiffre d'affaires total s'est établi à 14 243 millions de dollars, en hausse de 292 millions de dollars, ou 2,1 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice 2009. Les éléments suivants, en plus des facteurs susmentionnés pour le deuxième trimestre, expliquent l'augmentation :

- Le chiffre d'affaires de la société a progressé de 1,9 % grâce au chiffre d'affaires de T&T.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 0,1 %.
- Le chiffre d'affaires et le chiffre d'affaires des magasins comparables ont enregistré une croissance d'environ 0,3 %, ce qui s'explique par le conflit de travail dont ont souffert certains magasins *Maxi* du Québec au premier trimestre de 2009. Exception faite de deux magasins qui ont définitivement fermé leurs portes, ces établissements ont rouvert au cours du premier trimestre de 2009.

<sup>1)</sup> Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 15.

**Bénéfice brut** Le bénéfice brut du deuxième trimestre de 2010 a augmenté de 104 millions de dollars pour atteindre 1 793 millions de dollars, en comparaison de 1 689 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, le bénéfice brut s'est établi à 24,5 % au deuxième trimestre de 2010, en comparaison de 23,4 % au deuxième trimestre de 2009. Le bénéfice brut dégagé pour l'exercice à ce jour s'est établi à 3 513 millions de dollars, en hausse de 210 millions de dollars par rapport à celui de 3 303 millions de dollars dégagé pour la période correspondante de l'exercice 2009. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, le bénéfice brut de l'exercice à ce jour s'est établi à 24,7 %, en comparaison de 23,7 % pour la période correspondante de l'exercice 2009. L'augmentation du bénéfice brut et du bénéfice brut exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires enregistrée pour les six premiers mois de 2010 est attribuable aux synergies réalisées en matière d'achats, à une gestion rigoureuse des fournisseurs, à une rentabilité accrue des marques contrôlées, à une meilleure gestion des stocks et à un raffermissement du dollar canadien, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par les investissements dans les prix au deuxième trimestre de 2010.

**Bénéfice d'exploitation** Le bénéfice d'exploitation s'est établi à 330 millions de dollars au deuxième trimestre de 2010, en hausse de 1,9 % par rapport à celui de 324 millions de dollars inscrit au deuxième trimestre de 2009. La marge d'exploitation s'est établie à 4,5 % au deuxième trimestre de 2010 et au deuxième trimestre de 2009. La progression du bénéfice d'exploitation découle essentiellement de l'augmentation du bénéfice brut, laquelle a été partiellement contrebalancée par une hausse de 14 millions de dollars de l'amortissement, par une charge de 11 millions de dollars (un produit de 7 millions de dollars en 2009) associée à la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres, ainsi que par des charges additionnelles de 41 millions de dollars liées à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement. Ces charges additionnelles comprennent des coûts de 16 millions de dollars liés aux changements apportés au réseau de distribution de la société au Québec. De plus, par suite de ces changements au réseau de distribution, la société a inscrit une charge au titre de la dépréciation des actifs de 23 millions de dollars résultant de la fermeture d'un centre de distribution. Au deuxième trimestre de 2009, les résultats avaient profité des retombées favorables d'un gain de 8 millions de dollars tiré de la vente de placements par la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société.

Le BAIIA<sup>1)</sup> du deuxième trimestre de 2010 a augmenté de 20 millions de dollars, ou 4,4 %, pour se chiffrer à 479 millions de dollars, en comparaison de 459 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009. La marge du BAIIA<sup>1)</sup> s'est également accrue, passant de 6,3 % au deuxième trimestre de 2009 à 6,5 % au deuxième trimestre de 2010. Cette augmentation du BAIIA<sup>1)</sup> et de la marge du BAIIA<sup>1)</sup> est principalement attribuable à la hausse du bénéfice brut et du bénéfice brut exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, partiellement contrebalancée par les coûts liés aux changements apportés au réseau de distribution de la société, y compris par la charge de 23 millions de dollars au titre de la dépréciation des actifs qui en a découlé.

Le bénéfice d'exploitation inscrit pour l'exercice 2010 à ce jour a grimpé de 40 millions de dollars, ou 7,3 %, pour s'établir à 590 millions de dollars et a donné lieu à une marge d'exploitation de 4,1 %, en comparaison de 3,9 % pour la période correspondante de l'exercice 2009. Cette hausse du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation pour les six premiers mois de l'exercice découle essentiellement de l'augmentation du bénéfice brut et du bénéfice brut exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, contrebalancée en partie par une hausse de 34 millions de dollars de l'amortissement, par une charge de 20 millions de dollars (12 millions de dollars en 2009) associée à la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres, par des charges additionnelles de 69 millions de dollars liées à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement et par la charge de 23 millions de dollars au titre de la dépréciation des actifs comptabilisée au deuxième trimestre de 2010. Le bénéfice d'exploitation dégagé pour l'exercice à ce jour tient compte d'un gain de 8 millions de dollars découlant de la vente de placements par la Banque PC.

Le BAIIA<sup>1)</sup> dégagé pour l'exercice à ce jour a augmenté de 74 millions de dollars, ou 9,1 %, pour se fixer à 891 millions de dollars, en comparaison de 817 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2009. La marge du BAIIA<sup>1)</sup> s'est améliorée pour s'établir à 6,3 %, en comparaison de 5,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du BAIIA<sup>1)</sup> et de la marge du BAIIA<sup>1)</sup> enregistrée pour les six premiers mois de 2010 est essentiellement attribuable à la progression du bénéfice brut et du bénéfice brut exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, partiellement contrebalancée par les coûts liés aux changements apportés au réseau de distribution de la société, y compris par la charge de 23 millions de dollars au titre de la dépréciation des actifs comptabilisée au deuxième trimestre de 2010.

<sup>1)</sup> Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 15.

**Intérêts débiteurs et autres frais de financement** Les intérêts débiteurs et autres frais de financement ont augmenté pour s'établir à 64 millions de dollars au deuxième trimestre de 2010, alors qu'ils s'étaient établis à 60 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009, essentiellement en raison de la baisse des intérêts créditeurs nets à court terme. Les intérêts débiteurs et autres frais de financement des deux premiers trimestres de l'exercice ont augmenté pour s'établir à 132 millions de dollars, alors qu'ils s'étaient établis à 121 millions de dollars à la période correspondante de 2009, essentiellement en raison de la hausse des intérêts sur la dette à long terme et de la baisse des intérêts créditeurs nets à court terme.

**Impôts sur le bénéfice** Le taux d'imposition effectif était de 29,3 % pour le deuxième trimestre de 2010 (25,8 % en 2009) et de 29,9 % pour l'exercice à ce jour (30,1 % en 2009). L'augmentation du taux d'imposition effectif d'un trimestre à l'autre est principalement imputable à la hausse de la charge d'impôts de l'exercice considéré comparativement à l'économie d'impôts enregistrée à l'exercice précédent relativement à certaines questions fiscales liées à des exercices antérieurs, ainsi qu'à la modification de la proportion du bénéfice imposable généré dans chacune des juridictions fiscales. La baisse du taux d'imposition effectif d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à la proportion du bénéfice imposable gagné dans chacune des juridictions fiscales, dont l'incidence a été partiellement contrebalancée par une hausse des impôts sur le bénéfice à payer relativement à certaines questions fiscales liées à des exercices antérieurs.

En mars 2010, le ministre des Finances a proposé, dans son budget fédéral, des changements ayant une incidence sur le droit à la déduction fiscale des options sur actions donnant lieu à un règlement en espèces. Au 19 juin 2010, la société disposait d'actifs d'impôts exigibles et futurs de 10 millions de dollars au titre d'options sur actions à l'intention d'employés en cours qui seront passés en charges lorsque les changements proposés seront pratiquement en vigueur.

**Bénéfice net** Le bénéfice net du deuxième trimestre de 2010 s'est établi à 180 millions de dollars, en baisse de 13 millions de dollars, ou 6,7 %, par rapport au bénéfice net de 193 millions de dollars inscrit pour le deuxième trimestre de 2009. Le bénéfice net dégagé pour l'exercice à ce jour s'est établi à 317 millions de dollars, en hausse de 15 millions de dollars, ou 5,0 %, par rapport au bénéfice net de 302 millions de dollars dégagé pour la période correspondante de l'exercice 2009. Le bénéfice net de base par action ordinaire du deuxième trimestre de 2010 a diminué de 0,06 \$, ou 8,6 %, pour se chiffrer à 0,64 \$, comparativement à 0,70 \$ au deuxième trimestre de 2009. Le bénéfice net de base par action ordinaire dégagé pour l'exercice à ce jour s'est chiffré à 1,14 \$, en hausse de 0,04 \$, ou 3,6 %, par rapport à celui de 1,10 \$ dégagé pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net de base par action ordinaire du deuxième trimestre de 2010 a subi l'incidence des éléments suivants comparativement à celui du deuxième trimestre de 2009 :

- une charge de 0,02 \$ par action ordinaire (produit de 0,03 \$ en 2009) au titre de l'incidence nette de la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres;
- une charge de 0,06 \$ par action ordinaire (néant en 2009) au titre de la dépréciation du centre de distribution.

Le bénéfice net de base par action ordinaire pour l'exercice 2010 à ce jour a subi l'incidence des éléments suivants comparativement à celui de la période correspondante de 2009 :

- une charge de 0,04 \$ par action ordinaire (0,04 \$ en 2009) au titre de l'incidence nette de la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres;
- une charge de 0,06 \$ par action ordinaire (néant en 2009) au titre de la dépréciation du centre de distribution.

## Situation financière

**Ratios financiers** Le ratio de la dette nette<sup>1)</sup> sur les capitaux propres<sup>1)</sup> de la société demeure conforme à ses lignes directrices internes, selon lesquelles ce ratio doit être inférieur à 1:1. À la fin du deuxième trimestre de 2010, le ratio de la dette nette<sup>1)</sup> sur les capitaux propres<sup>1)</sup> de la société s'établissait à 0,40:1, comparativement à 0,43:1 à la fin de l'exercice 2009. La baisse de ce ratio à la fin du deuxième trimestre de 2010 par rapport à la fin de l'exercice 2009 tient principalement à la diminution de la dette nette<sup>1)</sup> et à l'augmentation du bénéfice d'exploitation cumulatif pour les quatre derniers trimestres. À la fin du deuxième trimestre de 2010, le ratio de la dette nette<sup>1)</sup> sur le BAIIA<sup>1)</sup> sur une base annuelle était de 1,4 fois, comparativement à 1,7 fois à la fin du deuxième trimestre de 2009 et à 1,6 fois à la fin de l'exercice 2009.

Le ratio de couverture des intérêts s'est établi à 4,2 fois au deuxième trimestre de 2010 et au deuxième trimestre de 2009. Le ratio n'a pas changé comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse du bénéfice d'exploitation pour l'exercice à ce jour, partiellement neutralisée par l'augmentation des intérêts débiteurs pour l'exercice à ce jour.

<sup>1)</sup> Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 15.

À la fin du deuxième trimestre de 2010, le rendement de l'actif net sur une base annuelle<sup>1)</sup> s'établissait à 12,1 %, comparativement à 11,8 % à la fin du deuxième trimestre de 2009 et à 12,0 % à la fin de l'exercice 2009. Ce ratio a bénéficié de l'incidence favorable de l'augmentation du bénéfice d'exploitation cumulé dégagé pour les quatre derniers trimestres, contrebalancée en partie par l'accroissement de l'actif net<sup>1)</sup>. Le rendement des capitaux propres sur une base annuelle s'établissait à 10,8 % à la fin du deuxième trimestre de 2010, alors qu'il était de 11,3 % à la fin du deuxième trimestre de 2009 et de 10,9 % à la fin de l'exercice 2009. Le ratio a diminué en raison de la hausse des capitaux propres moyens, contrebalancée en partie par l'augmentation du bénéfice net cumulé dégagé pour les quatre derniers trimestres.

**Titres de participation** À la fin du deuxième trimestre de 2010, la société était autorisée à émettre 12,0 millions d'actions privilégiées de deuxième rang, série A, sans droit de vote, dont 9,0 millions étaient en circulation.

**Actions privilégiées de premier rang** La société est autorisée à émettre 1,0 million d'actions privilégiées de premier rang sans droit de vote, mais aucune n'était en circulation à la fin du deuxième trimestre de 2010.

**Capital-actions ordinaire** La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, et 277 308 711 actions ordinaires étaient en circulation à la fin du deuxième trimestre de 2010.

Un complément d'information sur le capital-actions en circulation de la société figure à la note 13 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

**Dividendes** Au cours du deuxième trimestre de 2010, le conseil d'administration de la société a déclaré un dividende de 0,21 \$ par action ordinaire, dont la date de paiement est le 1<sup>er</sup> juillet 2010, ainsi qu'un dividende de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, qui sera versé le 31 juillet 2010. Après la fin du deuxième trimestre de 2010, le conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire, qui sera versé le 1<sup>er</sup> octobre 2010, ainsi qu'un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, qui sera versé le 31 octobre 2010.

**Régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »)** Au cours du deuxième trimestre de 2010, la société a émis, aux termes du RRD, 1 120 453 actions ordinaires (aucune action ordinaire en 2009) sur le capital autorisé à un prix comportant un escompte de 3 % par rapport au cours du marché, ce qui a donné lieu à des économies nettes en espèces et à des capitaux propres ordinaires supplémentaires lui revenant d'environ 41 millions de dollars (néant en 2009). Après la fin du deuxième trimestre de 2010, la société a émis, aux termes du RRD, 1 122 833 actions ordinaires (1 163 201 actions ordinaires 2009) sur le capital autorisé à un prix comportant un escompte de 3 % par rapport au cours du marché, ce qui a donné lieu à des économies nettes en espèces et à des capitaux propres ordinaires supplémentaires lui revenant d'environ 42 millions de dollars (39 millions de dollars en 2009).

## Situation de trésorerie et sources de financement

**Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation** Pour le deuxième trimestre de 2010, les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation se sont établies à 614 millions de dollars, comparativement à 831 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009. Pour l'exercice 2010 à ce jour, les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation se sont établies à 404 millions de dollars, comparativement à 475 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2009. Ces diminutions des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation sont essentiellement attribuables à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement. Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation de 2009 reflétaient également l'incidence d'un paiement de 38 millions de dollars à une contrepartie aux fins de l'extinction d'une partie du passif associé aux contrats à terme sur capitaux propres de Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale en propriété exclusive de la société.

**Sorties nettes liées aux activités d'investissement** La société a enregistré des sorties nettes liées aux activités d'investissement de 270 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2010, en comparaison de 102 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009. La hausse des sorties nettes liées aux activités d'investissement au deuxième trimestre de 2010 est principalement attribuable à une augmentation des acquisitions d'immobilisations et à la variation des placements à court terme et des dépôts de garantie inclus dans les autres actifs. Pour l'exercice 2010 à ce jour, la société a enregistré des sorties nettes liées aux activités d'investissement de 127 millions de dollars, en comparaison de 132 millions de dollars pour la période correspondante de 2009. La baisse des sorties nettes liées aux activités d'investissement pour l'exercice 2010 à ce jour découle principalement de la variation des placements à court terme et de la diminution des créances sur cartes de crédit, partiellement contrebalancées par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations, la variation des dépôts de garantie inclus dans les autres actifs et le rachat, par la Banque PC, d'une coparticipation de 90 millions de dollars dans des créances titrisées auprès d'une fiducie indépendante au cours du premier trimestre de 2010. Les dépenses en immobilisations se sont chiffrées à 236 millions de

<sup>1)</sup> Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 15.

dollars pour le deuxième trimestre de 2010 (199 millions de dollars en 2009) et à 384 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (322 millions de dollars en 2009), et comprenaient un montant de 19 millions de dollars qui a été financé au moyen d'un contrat de location-acquisition au deuxième trimestre de 2010. La société prévoit engager des dépenses en immobilisations d'environ 1,0 milliard de dollars en 2010.

**Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement** La société a enregistré des rentrées nettes liées aux activités de financement de 31 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2010, alors qu'elle avait enregistré des sorties nettes liées aux activités de financement de 360 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2009. Cette variation est essentiellement attribuable à l'émission de billets à moyen terme à 5,22 % de 350 millions de dollars au deuxième trimestre de 2010, au remboursement de la dette à court terme et de la dette bancaire de la société au deuxième trimestre de 2009 et aux économies liées au RRD, partiellement contrebalancés par le remboursement du billet à moyen terme à 7,10 % de 300 millions de dollars au deuxième trimestre de 2010 et par l'émission de billets à moyen terme à 4,85 % de 350 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009. Pour les six premiers mois de 2010, la société a enregistré des rentrées nettes liées aux activités de financement de 44 millions de dollars, tandis qu'elle avait enregistré des sorties nettes liées aux activités de financement de 78 millions de dollars à la période correspondante de 2009. Cette variation est essentiellement attribuable à l'émission de billets à moyen terme à 5,22 % de 350 millions de dollars au deuxième trimestre de 2010, au remboursement de la dette à court terme et de la dette bancaire de la société au deuxième trimestre de 2009, au remboursement du billet à moyen terme à 5,75 % de 125 millions de dollars au premier trimestre de 2009 et aux économies liées au RRD, partiellement contrebalancés par le remboursement du billet à moyen terme à 7,10 % de 300 millions de dollars au deuxième trimestre de 2010 et par l'émission de billets à moyen terme à 4,85 % de 350 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, dans le cadre de son programme de billets à moyen terme, série 2, la société a émis des billets à moyen terme non garantis, série 2-B, d'une durée de 10 ans et d'un capital de 350 millions de dollars. Les intérêts sur les billets, calculés selon un taux fixe de 5,22 %, doivent être versés chaque semestre. Ces billets représentent des obligations non garanties et sont remboursables au gré de la société. Au cours du deuxième trimestre de 2009, la société avait émis des billets à moyen terme non garantis d'une durée de 5 ans, série 2-A, d'un montant en capital de 350 millions de dollars, assortis d'un taux d'intérêt semestriel fixe de 4,85 %.

Au deuxième trimestre de 2010, le billet à moyen terme à 7,10 % de 300 millions de dollars exigible le 11 mai 2010 est arrivé à échéance et a été remboursé. Au premier trimestre de 2009, le billet à moyen terme à 5,75 % de 125 millions de dollars est arrivé à échéance et a été remboursé.

**Dette nette**<sup>1)</sup> Au 19 juin 2010, la dette nette<sup>1)</sup> s'établissait à 2 665 millions de dollars, en comparaison de 2 783 millions de dollars au 2 janvier 2010. Cette diminution de 118 millions de dollars s'explique principalement par les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation, partiellement contrebalancées par les acquisitions d'immobilisations.

### Sources de financement

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant de l'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit lui permettent de financer son programme de dépenses en immobilisations ainsi que ses besoins courants liés à ses activités, y compris le fonds de roulement, la capitalisation des régimes de retraite et ses obligations financières, au cours des 12 prochains mois. Par ailleurs, comme elle jouit d'un accès raisonnablement facile aux marchés financiers, elle n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

La Banque PC participe à des programmes de titrisation à terme soutenus par des banques, qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités. En vertu de ces programmes de titrisation, une partie de la participation dans les créances sur cartes de crédit est vendue à des fiduciaires indépendantes. Au cours du premier trimestre de 2010, la Banque PC a racheté d'une fiduciaire indépendante une coparticipation de 90 millions de dollars (néant en 2009) dans les créances titrisées. Le recours des fiduciaires indépendantes à l'égard des actifs de la Banque PC se limite à une garantie excédentaire de la part de la Banque PC (114 millions de dollars au 19 juin 2010; 124 millions de dollars au 20 juin 2009; 121 millions de dollars au 2 janvier 2010) de même qu'à des lettres de garantie émises (103 millions de dollars au 19 juin 2010; 116 millions de dollars au 20 juin 2009; 116 millions de dollars au 2 janvier 2010) sur une partie du montant titrisé. Une tranche des créances titrisées qui est détenue aux termes d'une facilité associée aux fiduciaires indépendantes d'une durée de 364 jours devra être renouvelée au cours du troisième trimestre de 2010. Si la facilité n'est pas renouvelée, les recouvrements devront être accumulés pour le compte de la fiduciaire avant l'échéance. Si la société n'effectuait pas de renouvellement ni d'autres opérations de titrisation, elle devrait affecter sa trésorerie et ses placements à court terme ou obtenir d'autre financement en émettant des titres d'emprunt ou des instruments de capitaux propres additionnels.

<sup>1)</sup> Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 15.

La société a coutume d'obtenir du financement à long terme principalement par l'entremise de son programme de billets à moyen terme. Elle peut refinancer sa dette à long terme qui arrive à échéance par l'émission de billets à moyen terme si la conjoncture du marché le permet, ou elle peut envisager d'autres solutions.

Le tableau qui suit présente les cotes de solvabilité actuelles de la société :

Cotes de solvabilité (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Cote de solvabilité	Tendance	Cote de solvabilité	Perspective
Papier commercial	R-2 (moyenne)	Stable	A-2	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	Stable
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevée)	Stable
Autres billets et débentures	BBB	Stable	BBB	Stable

Les agences de cotation susmentionnées établissent leurs cotes de solvabilité en se fondant sur des facteurs quantitatifs et qualitatifs. Ces cotes sont prospectives et donnent une indication du risque que la société ne puisse pas remplir ses obligations à temps.

Si la performance financière et les résultats financiers de la société venaient à se détériorer, la capacité de celle-ci et de la Banque PC d'obtenir du financement de sources externes pourrait être restreinte par des abaissements de ses cotes de solvabilité. En outre, les marchés du crédit et les marchés financiers sont exposés à des risques mondiaux inhérents qui pourraient nuire à la capacité de la société de financer ses passifs financiers et autres passifs. La société atténue ces risques en maintenant des niveaux appropriés de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements à court terme et de lignes de crédit engagées et en diversifiant ses sources de financement et l'échéancier de sa dette et de ses obligations de capital.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto, d'un nombre maximal de 13 865 435 de ses actions ordinaires, ou la conclusion d'instruments dérivés de capitaux propres à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux règlements de la Bourse de Toronto, la société doit racheter ses actions à un prix qui est égal à leur cours au moment du rachat. Au cours des deux premiers trimestres de 2010, la société n'a racheté aucune action aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

### Fiducies de financement indépendantes

Certains franchisés indépendants de la société obtiennent du financement par la voie d'une structure mettant en jeu des fiducies indépendantes qui ont été mises sur pied pour consentir des prêts aux franchisés indépendants afin qu'ils puissent acheter plus facilement des stocks et des immobilisations, soit principalement des équipements et du matériel. Ces fiducies sont administrées par une grande banque canadienne.

Le montant brut du capital des prêts consentis aux franchisés indépendants de la société par les fiducies indépendantes au 19 juin 2010 était de 390 millions de dollars (387 millions de dollars au 20 juin 2009; 390 millions de dollars au 2 janvier 2010), dont une tranche de 178 millions de dollars (149 millions de dollars au 20 juin 2009; 163 millions de dollars au 2 janvier 2010) représentait des prêts exigibles d'EDDV consolidées par la société. La société a convenu d'accorder des rehaussements de crédit de 66 millions de dollars (66 millions de dollars au 20 juin 2009; 66 millions de dollars au 2 janvier 2010) sous forme d'une lettre de garantie en faveur de la fiducie de financement indépendante correspondant à au moins 15 % du montant total du capital des prêts en cours. Aucun montant n'a été tiré sur la lettre de garantie. Ces rehaussements de crédit permettent à la fiducie de financement indépendante d'octroyer du financement aux franchisés indépendants de la société. En outre, chaque franchisé indépendant fournit à la fiducie de financement indépendante des garanties à l'égard de ses obligations par la voie d'un contrat de garantie générale. Si un franchisé indépendant n'honore pas les modalités de son emprunt et si la société n'a pas, dans une période déterminée, pris en charge l'emprunt ou si le manquement n'a pas été autrement corrigé, la fiducie de financement indépendante cédera l'emprunt à la société et tirera des sommes sur la lettre de garantie.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, la facilité de crédit engagée renouvelable d'une durée de 364 jours et d'un montant de 475 millions de dollars, qui constitue la source de financement des fiducies indépendantes, a été renouvelée. La structure de financement a été analysée, et la société a déterminé qu'aucune EDDV supplémentaire ne devait être consolidée par suite de ce financement.

### Contrats à terme sur capitaux propres

Au 19 juin 2010, Glenhuron avait des contrats à terme sur capitaux propres visant l'achat de 1,5 million d'actions ordinaires de la société (3,2 millions d'actions au 20 juin 2009; 1,5 million d'actions au 2 janvier 2010) à un prix à terme moyen de 66,73 \$ (53,82 \$ au 20 juin 2009; 66,25 \$ au 2 janvier 2010), y compris des intérêts débiteurs de 10,51 \$ (9,20 \$ au 20 juin 2009; 10,03 \$ au 2 janvier 2010) par action ordinaire. Au 19 juin 2010, les intérêts et la perte liée à la valeur de marché non réalisée de 40 millions de dollars (62 millions de dollars au 20 juin 2009; 48 millions de dollars au 2 janvier 2010) étaient inclus dans les créditeurs et charges à payer. Au cours du deuxième trimestre de 2009, Glenhuron avait versé 38 millions de dollars à une contrepartie pour résilier une partie des contrats à terme sur capitaux propres visant 1,6 million d'actions, ce qui avait entraîné l'extinction d'une tranche correspondante du passif connexe.

### Cotisations aux avantages sociaux futurs

Au cours des deux premiers trimestres de 2010, la société a versé des cotisations de 42 millions de dollars (43 millions de dollars en 2009) aux régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation. Elle s'attend à verser des cotisations d'environ 100 millions de dollars au titre de ces régimes en 2010. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation selon les évaluations actuarielles qui seront réalisées et selon le rendement du marché et les exigences réglementaires. La société suit et évalue régulièrement les résultats techniques des régimes et les incidences que peuvent avoir l'évolution des caractéristiques démographiques des participants, les fluctuations des marchés financiers et d'autres facteurs économiques qui pourraient influencer sur les besoins de capitalisation, sur les charges sociales futures et sur les hypothèses actuarielles.

### Résultats d'exploitation trimestriels

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur de la distribution alimentaire, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines, comme ce fut le cas en 2008. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Le tableau ci-après résume les principales informations financières consolidées, tirées des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la société, pour chacun des huit derniers trimestres. Ces informations ont été préparées conformément aux PCGR du Canada.

#### Sommaire des résultats trimestriels

(non vérifié)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)	2009 (12 semaines)	2008 (13 semaines – retraité)	2009 (16 semaines)	2008 (16 semaines – retraité)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)								
Chiffre d'affaires	<b>7 317 \$</b>	7 233 \$	6 926 \$	6 718 \$	7 311 \$	7 745 \$	9 473 \$	9 493 \$
Bénéfice net	<b>180 \$</b>	193 \$	137 \$	109 \$	165 \$	190 \$	189 \$	157 \$
Bénéfice net par action ordinaire								
De base (en dollars)	<b>0,64 \$</b>	0,70 \$	0,50 \$	0,40 \$	0,60 \$	0,70 \$	0,69 \$	0,57 \$
Dilué (en dollars)	<b>0,64 \$</b>	0,70 \$	0,49 \$	0,40 \$	0,59 \$	0,70 \$	0,69 \$	0,57 \$

Comparativement au deuxième trimestre de 2009, le chiffre d'affaires a augmenté au deuxième trimestre de 2010, tandis que le chiffre d'affaires des magasins comparables a diminué de 0,3 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 0,3 % au premier trimestre de 2010. Le chiffre d'affaires et le chiffre d'affaires des magasins comparables ont augmenté au deuxième trimestre de 2009 et ont diminué au troisième et au quatrième trimestre de 2009 par rapport à 2008. Sur le plan trimestriel, le chiffre d'affaires des magasins comparables s'est accru de 2,1 % et de 2,5 % pour le premier et le deuxième trimestre de 2009, respectivement, par rapport à 2008. Toujours sur le plan trimestriel, le chiffre d'affaires des magasins comparables s'est replié de 0,6 % et de 7,8 % pour le troisième et le quatrième trimestre de 2009, respectivement, par rapport à 2008. Le chiffre d'affaires de la société a progressé de 0,2 % et de 1,8 % au troisième et au quatrième trimestre de 2009, respectivement, par rapport à 2008 par suite de l'acquisition de T&T réalisée au cours du troisième trimestre de 2009. Le chiffre d'affaires de T&T a fait progresser le chiffre d'affaires de la société de 1,9 % pour le deuxième trimestre de 2010 et de 2,0 % pour le premier trimestre de 2010, comparativement à celui des trimestres correspondants de 2009. La vente des services alimentaires de la société, au quatrième trimestre de 2008, a entraîné le recul de 0,5 % du chiffre d'affaires de chacun des trois premiers trimestres de 2009 et de 0,3 % du chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2009. La semaine de vente supplémentaire du quatrième trimestre de 2008 a eu une incidence défavorable d'environ 7,0 % sur le chiffre d'affaires et le chiffre d'affaires des magasins comparables au quatrième trimestre de 2009 par rapport à 2008. Le chiffre d'affaires et le chiffre d'affaires des magasins comparables trimestriels subissent également l'incidence du caractère saisonnier des affaires et du calendrier des jours fériés.

L'inflation interne du prix de détail des aliments a diminué au cours de chacun des six derniers trimestres et s'est révélée inférieure à l'inflation nationale du prix des aliments pour chacun des huit derniers trimestres, calculée selon l'IPC. Au quatrième trimestre de 2009 ainsi qu'au premier et au deuxième trimestre de 2010, la société a enregistré une déflation interne du prix de détail des aliments. L'IPC a reculé à 0,3 % au deuxième trimestre de 2010 en comparaison de 7,4 % au deuxième trimestre de 2009, alors qu'il avait bondi à 9,0 % au premier trimestre de 2009 en regard de 5,4 % au troisième trimestre de 2008. Cette mesure de l'inflation ne traduit pas nécessairement la composition de l'offre de produits vendus dans les magasins Loblaw.

Les fluctuations du bénéfice net trimestriel reflètent les activités sous-jacentes de la société ainsi que l'incidence de charges spécifiques, notamment l'effet de la rémunération à base d'actions, compte tenu des contrats à terme sur capitaux propres, et des coûts associés à l'investissement supplémentaire fait dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement. Depuis le troisième trimestre de 2008, le bénéfice net trimestriel a tiré profit des mesures de réduction des coûts mises de l'avant par la société. Le bénéfice du troisième et du quatrième trimestre de 2009 et celui du deuxième trimestre de 2010 ont subi les pressions exercées par les investissements dans les prix. Le bénéfice net trimestriel est aussi fonction du caractère saisonnier des affaires et du calendrier des jours fériés. C'est au quatrième trimestre que cette saisonnalité se fait le plus sentir, et au premier trimestre qu'elle a le moins d'effet.

### **Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôles et de procédures de communication de l'information visant à donner une assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est rassemblée et présentée à la haute direction selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant l'information à communiquer.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux PCGR du Canada.

Au moment de concevoir ces contrôles, il faut considérer qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et exercé qu'il puisse l'être, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés sont atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de déceler des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement au moment d'évaluer les contrôles et procédures.

La direction a évalué s'il était survenu, au cours de la période allant du 28 mars 2010 au 19 juin 2010, des changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui ont eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'ils auront une incidence importante sur ce contrôle. La direction a déterminé qu'aucun changement important n'était survenu au cours de cette période.

### **Risques d'entreprise et gestion des risques**

Une description détaillée des risques liés à l'exploitation, des risques financiers ainsi que des stratégies de gestion des risques est présentée à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » figurant à la page 20 du rapport de gestion ainsi qu'à la note 26 afférente aux états financiers consolidés compris dans le rapport annuel 2009 – revue financière de la société. Ce qui suit constitue une mise à jour de ces risques et stratégies de gestion des risques.

**Relations de travail** La majorité du personnel des magasins et des centres de distribution de la société est syndiquée. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des arrêts ou des ralentissements de travail qui, selon leur nature ou leur durée, pourraient nuire à la performance financière de la société. En 2010, 73 conventions collectives représentant environ 35 000 collègues viendront à échéance, dont l'une, la plus importante, couvre à elle seule quelque 13 700 collègues en Ontario. Cette convention collective est arrivée à échéance en juillet 2010. La société a amorcé les négociations pour le renouvellement de ces conventions en Ontario. Au cours du deuxième trimestre, un médiateur provincial a été nommé pour aider la société et ses syndicats à conclure une convention en Ontario. Aucune convention n'a été conclue, et après la fin du trimestre, les syndicats ont reçu un mandat de grève de la part de leurs membres. La société et les syndicats poursuivent les négociations avec l'aide du médiateur provincial. Aucun délai de grève n'a été communiqué. Les négociations devraient se poursuivre tout au long du troisième trimestre de 2010. L'issue de ces négociations et le moment où elles se termineront demeurent incertains. La société continuera également de négocier les 66 conventions collectives reportées au cours des derniers exercices. Bien que la société tente de réduire le nombre d'arrêts de travail et de conflits de travail en entamant un processus précoce de négociations, il est tout de même possible que des arrêts ou des ralentissements de travail surviennent.

**Cadre réglementaire** Dernièrement, les gouvernements provinciaux de l'Ontario, de l'Alberta, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie – Britannique ont adopté des modifications à la réglementation sur les prix des médicaments génériques sur ordonnance payés par les gouvernements provinciaux en vertu de leurs régimes publics d'assurance-médicaments. En vertu de ces modifications, les prix des médicaments génériques payés au fabricant en vertu des régimes publics de médicaments provinciaux seront réduits, et en Ontario, le système actuel permettant aux fabricants de médicaments de verser des indemnités professionnelles aux pharmacies sera éliminé. En vertu des modifications, les prix des médicaments génériques remboursables ou achetés par l'intermédiaire de régimes privés d'assurance-médicaments offerts par un employeur seront également réduits. La société évalue à l'heure actuelle l'incidence éventuelle de ces modifications et explore différentes façons d'atténuer cette incidence à l'échelle de l'entreprise. Ces modifications pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers de la société si elle n'est pas en mesure d'atténuer les effets défavorables des modifications actuelles.

### **Normes comptables futures**

**Regroupements d'entreprises** En janvier 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », qui remplacera le chapitre 1581 portant le même intitulé ainsi que le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle ». Ces normes permettront d'harmoniser les PCGR du Canada avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les modifications apportées établissent les principes et les conditions qui régissent la manière dont une entreprise comptabilise et évalue la juste valeur de certains actifs acquis et passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, y compris les participations ne donnant pas le contrôle, la contrepartie conditionnelle et certaines éventualités acquises. Aux termes de ces nouvelles normes, les coûts d'opération et de restructuration liés aux acquisitions doivent être passés en charges au moment où ils sont engagés, et non capitalisés à titre de composante du regroupement d'entreprises. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

### **Normes internationales d'information financière**

Le Conseil des normes comptables du Canada exigera de toutes les sociétés ouvertes qu'elles appliquent les IFRS aux états financiers annuels et intermédiaires se rapportant aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### **Évolution du projet**

Une description détaillée de la structure du projet de passage aux IFRS et de son évolution est présentée à la rubrique 13.3, « Normes internationales d'information financière », figurant à la page 33 du rapport de gestion annuel de 2009 compris dans le rapport annuel 2009 – revue financière de la société.

Ce projet continue de progresser. La formation projetée sur les modifications prévues découlant du passage aux IFRS continue d'être donnée aux collègues des unités d'exploitation concernées et des services des finances. De plus, la société continuera de tenir ses séances d'information trimestrielles ainsi que des séances d'information supplémentaires sur les IFRS à l'intention du conseil d'administration, lesquelles présentent des mises à jour des modifications des IFRS en 2010, des ajustements transitoires (y compris les choix de conventions), des conséquences des IFRS pour la société et de leur incidence sur les états financiers. La société compte également offrir une séance d'information sur l'incidence des IFRS à l'intention de ses principales parties prenantes extérieures.

Le projet de passage aux IFRS fait partie intégrante de la mise en œuvre du progiciel de gestion intégré (le « PGI ») de la société. À mesure qu'elle déploie son PGI, la société s'assure que les exigences liées à l'adoption des IFRS sont respectées.

La société a commencé à intégrer les IFRS dans certains de ses processus d'entreprise afin de s'assurer qu'elle sera prête à composer avec l'incidence élargie des IFRS sur son exploitation. Ainsi, les IFRS devraient avoir une incidence sur les mesures financières utilisées dans le calcul des clauses restrictives financières auxquelles la société est assujettie aux termes de certains de ses contrats d'emprunt. Ces contrats d'emprunt prévoient des ajustements des clauses restrictives pour neutraliser l'incidence du passage aux IFRS. La société travaillera de concert avec les prêteurs qui sont parties à ces contrats d'emprunt pour établir définitivement les ajustements nécessaires dans le cadre du passage aux IFRS. Si la société et ses prêteurs se révélaient incapables de s'entendre sur les ajustements à apporter aux clauses restrictives, les clauses restrictives actuelles continueraient de s'appliquer et seraient calculées conformément aux PCGR du Canada en vigueur immédiatement avant le passage aux IFRS. La société a également amorcé le processus de formation afin de permettre l'intégration des ajustements aux termes des IFRS dans ses processus d'établissement du budget et de présentation de l'information financière.

Pour le reste de l'exercice, les principales étapes prévues selon le plan initial de la société sont les suivantes : achèvement du bilan transitoire d'ouverture, compilation des états financiers trimestriels et modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, qui peuvent comprendre l'amélioration des contrôles existants ou la conception et la mise en œuvre de nouveaux contrôles. La société continue de progresser comme prévu en ce qui concerne son plan de passage aux IFRS, sauf en ce qui concerne la documentation des contrôles internes afférents aux modifications de conventions comptables qui, selon les prévisions, devrait maintenant être achevée au cours du quatrième trimestre de 2010.

L'information qui suit constitue une mise à jour visant à permettre aux investisseurs et aux autres parties d'avoir une meilleure compréhension des effets possibles du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés de la société et les mesures des résultats d'exploitation. Le lecteur est avisé qu'il pourrait ne pas être approprié d'utiliser cette information à d'autres fins et que cette information pourrait changer.

### **Modifications de conventions comptables et première adoption des IFRS**

La société continue d'évaluer l'effet général que pourrait avoir l'adoption des IFRS et les modifications pertinentes de conventions comptables. Il importe de noter que les modifications énumérées ci-après ne constituent pas une liste exhaustive des modifications qui résulteront du passage aux IFRS; en effet, on y présente les éléments à l'égard desquels d'importants progrès ont été réalisés et qui sont susceptibles d'être les plus importants à cette étape-ci du projet. L'International Accounting Standards Board a également de nombreux projets en cours qui pourraient influencer sur les différences définitives entre les PCGR du Canada et les IFRS ainsi que sur leur incidence sur les états financiers consolidés de la société. Par conséquent, l'analyse des changements et les prises de décision en matière de conventions comptables de la société ont été effectuées en fonction des normes comptables qui sont actuellement en vigueur.

L'adoption des IFRS nécessitera l'application de la norme IFRS 1, « Première adoption des Normes internationales d'information financière » (l'« IFRS 1 »), qui fournit des indications pour l'application initiale des IFRS par une entité. Cette norme impose généralement l'application rétrospective de l'ensemble des IFRS en vigueur à la date de clôture, sauf certaines exceptions obligatoires et quelques exemptions facultatives prévues dans la norme.

La société évalue actuellement l'incidence quantitative qu'auront, sur ses états financiers consolidés, les ajustements transitoires qui découleront des modifications de conventions comptables et de certains choix et exemptions prévus par l'IFRS 1. Elle a déjà fourni des informations préliminaires sur l'incidence de certaines normes, de certains choix et de certaines exemptions dans son rapport de gestion annuel de 2009. Les répercussions décrites ci-après constituent des mises à jour par rapport à ce qui a été mentionné dans le rapport de gestion annuel de 2009. Au fur et à mesure que les répercussions de l'adoption des IFRS se préciseront tout au long de 2010, la société présentera des mises à jour supplémentaires de ces informations.

**Titrisation des créances** La norme comptable internationale (l'« IAS ») 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »), présente des critères différents des PCGR du Canada pour ce qui est de la décomptabilisation des actifs financiers et exige une évaluation de la mesure dans laquelle une entité conserve les risques et les avantages inhérents à la propriété de l'actif financier. Aux termes des PCGR du Canada, ces actifs financiers répondent aux critères pour la comptabilisation comme une vente. La société a déterminé qu'aux termes des IFRS, certaines créances sur cartes de crédit titrisées ne seront pas admissibles à la décomptabilisation. La société prévoit comptabiliser, au moment de l'adoption des IFRS, une augmentation d'environ 1,2 milliard de dollars des créances sur cartes de crédit, avant la provision pour pertes sur prêts. La détermination de la provision pour pertes sur prêts a commencé au deuxième trimestre de 2010.

Aux termes de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* et de l'Interprétation SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, la consolidation est évaluée selon un modèle de contrôle. Aux termes des IFRS, Eagle Credit Card Trust, fiducie indépendante qui finance l'achat, auprès de la Banque PC, de participations dans des actifs au moyen de l'émission de billets, sera consolidée, ce qui donnera lieu à des créances sur cartes de crédit d'environ 500 millions de dollars, avant la provision pour pertes sur prêts. La détermination de la provision pour perte sur prêts a commencé au deuxième trimestre de 2010.

**Avantages sociaux** L'IAS 19, *Avantages du personnel*, prévoit l'exercice d'un choix de convention comptable en ce qui a trait à la constatation des gains et des pertes actuariels liés aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite. On y autorise la comptabilisation reportée par l'application de la méthode du corridor ou la constatation immédiate dans les autres éléments étendus au sein des capitaux propres ou dans les résultats. Conformément aux PCGR du Canada, la société applique la méthode du corridor. À l'heure actuelle, la société compte comptabiliser, au moment où elle adoptera les IFRS, les gains et les pertes actuariels immédiatement dans les autres éléments du résultat étendu au sein des capitaux propres dans le cas des régimes à prestations déterminées et des régimes d'avantages complémentaires de retraite et dans le résultat dans le cas des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et d'assurance-invalidité de longue durée.

L'IFRS 1 prévoit également un choix, que la société prévoit exercer, qui permet la constatation de l'ensemble des gains et des pertes actuariels cumulés dans les bénéfices non répartis au moment de l'adoption des IFRS. La société doit appliquer le choix uniformément à tous ses régimes de retraite à prestations déterminées et régimes complémentaires de retraite. En raison de ce choix, la société a fait appel à ses actuaires externes pour évaluer ce montant et elle reclassera dans les bénéfices non répartis, au moment de l'adoption des IFRS, la perte actuarielle nette non amortie.

**Relations de couverture** L'IAS 39 exige la prise en compte d'ajustements en fonction de la qualité du crédit dans l'évaluation de l'efficacité ou de l'inefficacité des relations de couverture. Glenhuron a conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt désignés comme des relations de couverture de flux de trésorerie efficaces selon les PCGR du Canada. Certaines tranches des swaps faisant partie d'une relation de couverture sont arrivées à échéance en 2010, et d'autres continueront d'arriver à échéance d'ici le milieu de 2011. En ce qui a trait à cette relation de couverture, la société a choisi de ne pas évaluer l'efficacité des couvertures aux termes des IFRS, ce qui donnera lieu à une décomptabilisation à la date de passage aux IFRS. Un montant d'environ 17 millions de dollars à titre d'ajustement transitoire sera viré du cumul des autres éléments du résultat étendu aux bénéfices non répartis.

**Dépréciation d'actifs** Aux termes de l'IAS 36, les actifs doivent subir un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie, lesquelles se définissent comme le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. La société a terminé son analyse et a conclu que l'unité génératrice de trésorerie correspondra essentiellement à un magasin individuel alors que, selon les PCGR du Canada, les flux de trésorerie nets des magasins sont regroupés selon les principaux marchés, lesquels sont largement dépendants les uns des autres. La société a également terminé l'évaluation des événements déclenchant des pertes de valeur éventuelles (y compris des reprises sur pertes de valeur éventuelles), et procède actuellement à l'évaluation de la juste valeur et de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie.

### **Mise en œuvre d'un progiciel de gestion intégrée (« PGI »)**

Le 18 juillet 2010, la société a mis en œuvre la deuxième phase du déploiement de son PGI, qui a consisté en l'intégration de son grand livre général et de l'information financière connexe dans l'ensemble de l'entreprise et en l'adoption de fonctions supplémentaires, comme les processus liés aux créditeurs et au marketing achats du siège social de la société.

### **Perspectives<sup>1)</sup>**

La société continue de réaliser des progrès au chapitre de son programme global de transformation. La société, qui vient tout juste d'amorcer une période critique de risque accru en ce qui a trait aux volets du plan touchant l'infrastructure et les technologies de l'information, continue de s'attendre à ce que les investissements liés à ce programme aient une incidence défavorable sur le bénéfice d'exploitation pendant cette période. Pour le reste de 2010, la société s'attend à ce que le chiffre d'affaires et les marges continuent de subir les pressions de la déflation et de l'intensification de la concurrence.

### **Informations supplémentaires**

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elles peuvent être consultées en ligne au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF «), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

### **Mesures financières non conformes aux PCGR**

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA et la marge du BAIIA, la dette nette, le ratio de la dette nette sur le BAIIA sur une base annuelle, le ratio de la dette nette sur les capitaux propres et le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer son rendement financier et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-après. Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des PCGR du Canada, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies conformément aux PCGR du Canada.

<sup>1)</sup> À lire en parallèle avec les énoncés prospectifs à la page 3.

**BAIIA et marge du BAIIA** Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le bénéfice avant la participation ne donnant pas le contrôle, les impôts sur le bénéfice, les intérêts débiteurs et l'amortissement (le « BAIIA ») et le bénéfice d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net établi conformément aux PCGR du Canada et présenté dans les états consolidés intermédiaires non vérifiés des résultats des périodes de 12 semaines et de 24 semaines terminées le 19 juin 2010 et le 20 juin 2009. Le BAIIA est une mesure utile à la direction, qui s'en sert pour évaluer le rendement des activités courantes de la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie pouvant combler ses besoins de trésorerie, notamment ceux liés à son programme de dépenses en immobilisations.

La marge du BAIIA s'entend du BAIIA divisé par le chiffre d'affaires.

(en millions de dollars)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)	2010 (24 semaines)	2009 (24 semaines)
Bénéfice net	180 \$	193 \$	317 \$	302 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Participation ne donnant pas le contrôle	8	3	4	(2)
Impôts sur le bénéfice	78	68	137	129
Intérêts débiteurs et autres frais de financement	64	60	132	121
Bénéfice d'exploitation	330	324	590	550
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :				
Amortissement	149	135	301	267
<b>BAIIA</b>	<b>479 \$</b>	<b>459 \$</b>	<b>891 \$</b>	<b>817 \$</b>

**Dettes nettes** Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre la dette nette utilisée dans le calcul des ratios de la dette nette sur les capitaux propres et de la dette nette sur le BAIIA sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées à la fin des périodes indiquées. La société calcule sa dette nette comme étant la somme de la dette bancaire, de la dette à court terme, de la dette à long terme, de certains autres passifs et de la juste valeur des dérivés financiers, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les dépôts de garantie inclus dans les autres actifs et la juste valeur des dérivés financiers. Elle estime que cette mesure est utile pour évaluer le niveau d'endettement.

(en millions de dollars)	Au 19 juin 2010	Au 20 juin 2009	Au 2 janvier 2010
Dettes bancaires	8 \$	1 \$	2 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	403	340	343
Dette à long terme	4 169	4 091	4 162
Autres passifs	37	–	36
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments ci-dessus	49	56	58
	<b>4 666</b>	<b>4 488</b>	<b>4 601</b>
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 301	770	993
Placements à court terme	324	308	397
Dépôts de garantie inclus dans les autres actifs	194	308	250
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments ci-dessus	182	112	178
	<b>2 001</b>	<b>1 498</b>	<b>1 818</b>
<b>Dettes nettes</b>	<b>2 665 \$</b>	<b>2 990 \$</b>	<b>2 783 \$</b>

Les actions privilégiées de deuxième rang, série A, sont classées comme des titres de participation et sont exclues du calcul de la dette nette. La juste valeur des dérivés financiers n'est pas ajustée en fonction de la qualité du crédit, conformément à l'abrégié 173 du Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN »), pour calculer la dette nette. Au 19 juin 2010, l'ajustement en fonction de la qualité du crédit correspondait à une perte de 5 millions de dollars (7 millions de dollars au 20 juin 2009; 4 millions de dollars au 2 janvier 2010).

## Rapport de gestion

**Actif net** Le tableau qui suit présente un rapprochement entre l'actif net utilisé pour mesurer le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées à la fin des périodes indiquées. La société estime que le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle est utile pour évaluer le rendement des actifs productifs.

La société calcule l'actif net comme le total de l'actif moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les dépôts de garantie inclus dans les autres actifs et les créditeurs et charges à payer.

(en millions de dollars)	Au 19 juin 2010	Au 20 juin 2009	Au 2 janvier 2010
Total de l'actif selon les PCGR du Canada	15 128 \$	13 974 \$	14 991 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 301	770	993
Placements à court terme	324	308	397
Dépôts de garantie inclus dans les autres actifs	194	308	250
Créditeurs et charges à payer	3 106	2 740	3 279
Actif net	10 203 \$	9 848 \$	10 072 \$

**Capitaux propres** Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les capitaux propres utilisés aux fins du calcul du ratio de la dette nette sur les capitaux propres et des mesures conformes aux PCGR du Canada présentées à la fin des périodes indiquées.

La société calcule les capitaux propres comme étant la somme des titres de participation et des capitaux propres.

(en millions de dollars)	Au 19 juin 2010	Au 20 juin 2009	Au 2 janvier 2010
Titres de participation	220 \$	219 \$	220 \$
Capitaux propres	6 510	5 969	6 273
Capitaux propres	6 730 \$	6 188 \$	6 493 \$

## États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 19 juin 2010 et le 20 juin 2009 (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)	2010 (24 semaines)	2009 (24 semaines)
<b>Chiffre d'affaires</b>	7 317 \$	7 233 \$	14 243 \$	13 951 \$
<b>Coût des marchandises vendues</b> (note 10)	5 524	5 544	10 730	10 648
<b>Bénéfice brut</b>	1 793	1 689	3 513	3 303
<b>Charges d'exploitation</b>				
Frais de vente et d'administration (note 4)	1 314	1 230	2 622	2 486
Amortissement	149	135	301	267
	1 463	1 365	2 923	2 753
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	330	324	590	550
Intérêts débiteurs et autres frais de financement (note 5)	64	60	132	121
<b>Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et la participation ne donnant pas le contrôle</b>	266	264	458	429
Impôts sur le bénéfice (note 6)	78	68	137	129
<b>Bénéfice net avant la participation ne donnant pas le contrôle</b>	188	196	321	300
Participation ne donnant pas le contrôle	8	3	4	(2)
<b>Bénéfice net</b>	180 \$	193 \$	317 \$	302 \$
<b>Bénéfice net par action ordinaire</b> (en dollars) (note 7)				
De base et dilué	0,64 \$	0,70 \$	1,14 \$	1,10 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

## États consolidés de la variation des capitaux propres

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 19 juin 2010 et le 20 juin 2009 (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2010 (24 semaines)	2009 (24 semaines)
<b>Capital-actions ordinaire au début de la période</b>	<b>1 308 \$</b>	1 196 \$
Actions ordinaires émises (note 13)	41	-
<b>Capital-actions ordinaire à la fin de la période</b>	<b>1 349 \$</b>	1 196 \$
<b>Bénéfices non répartis au début de la période</b>	<b>4 948 \$</b>	4 577 \$
Effet cumulatif de la mise en application de nouvelles normes comptables (note 2)	-	(6)
Bénéfice net	317	302
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,42 \$ (0,42 \$ en 2009)	(116)	(115)
<b>Bénéfices non répartis à la fin de la période</b>	<b>5 149 \$</b>	4 758 \$
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de la période</b>	<b>17 \$</b>	30 \$
Effet cumulatif de la mise en application de nouvelles normes comptables (note 2)	-	(2)
Autres éléments du résultat étendu	(5)	(13)
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de la période (note 15)</b>	<b>12 \$</b>	15 \$
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>6 510 \$</b>	5 969 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

## États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 19 juin 2010 et le 20 juin 2009 (en millions de dollars)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)	2010 (24 semaines)	2009 (24 semaines)
Bénéfice net	180 \$	193 \$	317 \$	302 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice				
Perte nette non réalisée sur les actifs financiers disponibles à la vente	(1)	(18)	(5)	(11)
Reclassement dans le bénéfice net de la perte nette (du gain net) sur les actifs financiers disponibles à la vente	4	(10)	8	(24)
	3	(28)	3	(35)
(Perte nette) gain net sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	-	9	(2)	6
Reclassement dans le bénéfice net (du gain net) de la perte nette sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(3)	11	(6)	16
	(3)	20	(8)	22
Autres éléments du résultat étendu	-	(8)	(5)	(13)
<b>Total du résultat étendu</b>	<b>180 \$</b>	185 \$	<b>312 \$</b>	289 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

## Bilans consolidés

(en millions de dollars)	Au 19 juin 2010 (non vérifié)	Au 20 juin 2009 (non vérifié)	Au 2 janvier 2010 (vérifié)
<b>Actif</b>			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	1 301 \$	770 \$	993 \$
Placements à court terme	324	308	397
Débiteurs (note 9)	643	644	774
Stocks (note 10)	2 085	2 115	2 112
Impôts sur le bénéfice	–	49	–
Impôts futurs	45	34	38
Charges payées d'avance et autres actifs	127	122	92
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>4 525</b>	<b>4 042</b>	<b>4 406</b>
Immobilisations	8 599	8 103	8 559
Écarts d'acquisition et actifs incorporels	1 024	819	1 026
Autres actifs	980	1 010	1 000
<b>Total de l'actif</b>	<b>15 128 \$</b>	<b>13 974 \$</b>	<b>14 991 \$</b>
<b>Passif</b>			
Passif à court terme			
Dette bancaire	8 \$	1 \$	2 \$
Créditeurs et charges à payer	3 106	2 740	3 279
Impôts sur le bénéfice à payer	28	–	41
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	403	340	343
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>3 545</b>	<b>3 081</b>	<b>3 665</b>
Dette à long terme (note 12)	4 169	4 091	4 162
Autres passifs	520	441	497
Impôts futurs	138	155	143
Titres de participation	220	219	220
Participation ne donnant pas le contrôle	26	18	31
<b>Total du passif</b>	<b>8 618</b>	<b>8 005</b>	<b>8 718</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions ordinaire	1 349	1 196	1 308
Bénéfices non répartis	5 149	4 758	4 948
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 15)	12	15	17
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>6 510</b>	<b>5 969</b>	<b>6 273</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>15 128 \$</b>	<b>13 974 \$</b>	<b>14 991 \$</b>

Éventualités, engagements et garanties (note 16).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

## États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 19 juin 2010 et le 20 juin 2009 (en millions de dollars)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)	2010 (24 semaines)	2009 (24 semaines)
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net avant la participation ne donnant pas le contrôle	188 \$	196 \$	321 \$	300 \$
Amortissement	149	135	301	267
Impôts futurs	22	(3)	(12)	3
Règlement de contrats à terme sur capitaux propres (note 14)	-	(38)	-	(38)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	196	526	(274)	(58)
Autres	59	15	68	1
<b>Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>614</b>	<b>831</b>	<b>404</b>	<b>475</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisitions d'immobilisations	(217)	(199)	(365)	(322)
Placements à court terme	(52)	(15)	62	(104)
Produit tiré de la vente d'immobilisations	3	1	16	6
Créances sur cartes de crédit, après titrisation (note 9)	(9)	(21)	124	208
Placements dans des franchises et autres créances	6	8	7	(9)
Autres	(1)	124	29	89
<b>Sorties nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>(270)</b>	<b>(102)</b>	<b>(127)</b>	<b>(132)</b>
<b>Activités de financement</b>				
Dette bancaire	7	(76)	6	(51)
Dette à court terme	-	(574)	-	(190)
Dette à long terme				
- Émise (note 12)	352	352	377	360
- Remboursée (note 12)	(311)	(4)	(322)	(139)
Dividendes	(17)	(58)	(17)	(58)
<b>Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement</b>	<b>31</b>	<b>(360)</b>	<b>44</b>	<b>(78)</b>
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(2)	(37)	(13)	(23)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	373	332	308	242
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	928	438	993	528
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>1 301 \$</b>	<b>770 \$</b>	<b>1 301 \$</b>	<b>770 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

### Note 1. Sommaire des principales conventions comptables

**Règles de présentation** Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Ces états financiers ont été dressés selon les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles qui ont servi à l'établissement des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 et des notes y afférentes pour l'exercice terminé le 2 janvier 2010, compris dans le Rapport annuel – Revue financière (le « rapport annuel 2009 »). Conformément aux PCGR du Canada, des informations supplémentaires sont exigées dans les états financiers annuels; par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels vérifiés et des notes y afférentes contenus dans le rapport annuel 2009 de les Compagnies Loblaw limitée.

**Règles de consolidation** Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée et ceux de ses filiales, appelées collectivement la « société ». La participation de la société dans le capital-actions avec droit de vote de ses filiales est de 100 %.

Conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité 15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities)* » (la « NOC-15 »), de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), la société consolide les entités à détenteurs de droits variables (les « EDDV ») sur lesquelles elle exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Aux termes de la NOC-15, une entité à détenteurs de droits variables s'entend soit d'une entité dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné, soit d'une entité dont les détenteurs de capitaux propres à risque ne réunissent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. La NOC-15 exige que le principal bénéficiaire consolide les EDDV et considère qu'une entité en est le principal bénéficiaire si elle détient des droits variables qui l'amènent à assumer la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

**Présentation** Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

**Estimations et hypothèses** L'établissement des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés exige que la direction fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés et les informations présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience passée de la direction, sur les connaissances qu'elle possède des événements et de la conjoncture en cours ainsi que sur les activités qui pourraient être entreprises ultérieurement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Certaines estimations, comme celles relatives à l'évaluation des stocks, aux écarts d'acquisition et actifs incorporels, aux impôts sur le bénéfice, aux dépréciations d'immobilisations et aux avantages sociaux futurs, reposent sur des jugements subjectifs ou complexes à l'égard de questions pouvant être incertaines et tout changement dans ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés. L'illiquidité des marchés du crédit, la volatilité des titres de capitaux propres, la fluctuation des devises, la conjoncture des marchés de l'énergie et la baisse des dépenses à la consommation ont tous contribué à l'accroissement de l'incertitude inhérente à ces estimations et hypothèses. Puisque les événements futurs et leurs répercussions ne peuvent être prévus avec précision, les résultats réels pourraient différer largement de ces estimations. Toute variation de ces estimations entraînée par l'instabilité de la conjoncture économique sera reflétée dans les états financiers des prochains exercices.

### Normes comptables futures

**Regroupements d'entreprises** En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », qui remplacera le chapitre 1581 portant le même intitulé ainsi que le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle ». Ces normes permettront d'harmoniser les PCGR du Canada avec les Normes internationales d'information financière. Les modifications apportées établissent les principes et les conditions qui régissent la manière dont une entreprise comptabilise et évalue la juste valeur de certains actifs acquis et passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, y compris les participations ne donnant pas le contrôle, la contrepartie conditionnelle et certaines éventualités acquises. Aux termes de ces nouvelles normes, les coûts d'opération et de restructuration liés aux acquisitions doivent être passés en charges au moment où ils sont engagés, et non capitalisés à titre de composante du regroupement d'entreprises. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications.

## Note 2. Mise en application de nouvelles normes comptables

### Normes comptables mises en application en 2009

**Écarts d'acquisition et actifs incorporels** En novembre 2007, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers » et à la note d'orientation concernant la comptabilité n° 11, *Entreprises en phase de démarrage*, a publié le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » (le « chapitre 3064 »), afin de remplacer le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », a retiré le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement », et a modifié l'abrégé 27 du Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN »), *Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation*, afin qu'il ne s'applique plus aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. Ces modifications, de même que le chapitre 3064, fournissent des directives pour la constatation d'actifs incorporels, y compris les actifs générés en interne dans le cadre d'activités de recherche et de développement, ce qui assure le traitement uniforme de tous les actifs incorporels, peu importe s'ils ont été acquis ou générés en interne. La société applique ces exigences de façon rétroactive depuis 2009, avec retraitement des chiffres des périodes antérieures.

**Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers** Le 20 janvier 2009, le CPN a publié l'abrégé 173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*. Le CPN a convenu que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de ses contreparties doivent être pris en compte dans le calcul de la juste valeur de ses actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Selon les dispositions transitoires, l'abrégé devrait être appliqué rétroactivement, sans retraitement des chiffres des périodes précédentes. Les actifs et les passifs financiers, y compris les instruments dérivés, ont été réévalués au 4 janvier 2009, afin de tenir compte du risque de crédit de la société et du risque de crédit de ses contreparties. Par conséquent, la société a comptabilisé dans son bilan consolidé une baisse de 12 \$ des autres actifs, une diminution de 4 \$ des autres passifs, une diminution de 2 \$, déduction faite des impôts sur le bénéfice, du cumul des autres éléments du résultat étendu et une baisse de 6 \$ des bénéfices non répartis.

**Instruments financiers – informations à fournir** En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », afin d'y inclure des obligations d'information supplémentaires concernant l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers et du risque d'illiquidité. Les modifications apportées établissent une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers. Le chapitre modifié s'applique aux états financiers annuels des exercices terminés après le 30 septembre 2009, et la société a mis en œuvre ce chapitre dans le cadre de la préparation du rapport annuel de 2009. Se reporter à la note 2 du rapport annuel 2009 pour plus de détails.

### Note 3. Acquisitions d'entreprises

Au premier trimestre de 2010, la société a achevé la répartition du coût d'acquisition de T&T Supermarket Inc., qu'elle a acquise en 2009, ce qui a donné lieu à une diminution de 2 \$ de l'écart d'acquisition.

### Note 4. Coûts liés au réseau de distribution

Le 27 avril 2010, la société a annoncé que des changements seraient apportés à son réseau de distribution au Québec. Dans le cadre de ces changements, un centre de distribution a été fermé, et une charge de dépréciation d'actifs de 23 \$ a été comptabilisée étant donné que la valeur comptable de l'installation était supérieure à sa juste valeur. De plus, des indemnités de départ et autres coûts de 16 \$ ont été engagés. Au 19 juin 2010, un montant de 12 \$ était comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer au bilan consolidé relativement à ces charges.

## Note 5. Intérêts débiteurs et autres frais de financement

(en millions de dollars)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)	2010 (24 semaines)	2009 (24 semaines)
Intérêts sur la dette à long terme	64 \$	64 \$	133 \$	127 \$
Intérêts débiteurs sur les instruments financiers dérivés	1	-	3	1
Intérêts créditeurs nets à court terme	-	(3)	(1)	(3)
Intérêts créditeurs sur les dépôts de garantie	-	-	-	(1)
Dividendes sur les titres de participation	4	4	7	7
Montant capitalisé au titre des immobilisations	(5)	(5)	(10)	(10)
<b>Intérêts débiteurs</b>	<b>64 \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>132 \$</b>	<b>121 \$</b>

Les intérêts et les dividendes sur les titres de participation versés au cours du deuxième trimestre de 2010 se sont établis à 110 \$ (106 \$ en 2009) et les intérêts perçus se sont élevés à 14 \$ (23 \$ en 2009). Les intérêts et les dividendes sur les titres de participation versés pour l'exercice à ce jour se sont établis à 181 \$ (190 \$ en 2009) et les intérêts perçus pour l'exercice à ce jour se sont élevés à 23 \$ (44 \$ en 2009).

## Note 6. Impôts sur le bénéfice

Le taux d'imposition effectif s'est établi à 29,3 % pour le deuxième trimestre de 2010 (25,8 % en 2009) et à 29,9 % pour l'exercice à ce jour (30,1 % en 2009). L'augmentation du taux d'imposition effectif d'un trimestre à l'autre est principalement imputable à la hausse de la charge d'impôts de l'exercice considéré comparativement à l'économie d'impôts enregistrée à l'exercice précédent relativement à certaines questions fiscales liées à des exercices antérieurs ainsi qu'à la modification de la proportion du bénéfice imposable généré dans chacune des juridictions fiscales. La diminution du taux d'imposition effectif d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à la proportion du bénéfice imposable généré dans chacune des juridictions fiscales, facteur contrebalancé en partie par la hausse des charges d'impôts à payer relativement à certaines questions fiscales liées à des exercices antérieurs.

Le montant net des impôts sur le bénéfice payés s'est établi à 56 \$ au deuxième trimestre (24 \$ en 2009) et à 156 \$ pour l'exercice à ce jour (124 \$ en 2009).

**Note 7. Bénéfice net de base par action ordinaire et bénéfice net dilué par action ordinaire** (en dollars, sauf indication contraire)

	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)	2010 (24 semaines)	2009 (24 semaines)
Bénéfice net (en millions de dollars)	180 \$	193 \$	317 \$	302 \$
Dividendes sur les titres de participation (en millions de dollars)	4	4	7	7
Bénéfice net aux fins du bénéfice dilué par action (en millions de dollars)	184	197	324	309
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	277,2	274,2	276,9	274,2
Effet dilutif de la rémunération à base d'actions (en millions)	0,7	0,2	0,5	0,2
Effet dilutif des titres de participation (en millions)	5,9	6,9	5,9	6,9
Effet dilutif du régime de réinvestissement des dividendes (en millions)	0,6	0,7	0,3	0,3
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	0,9	-	0,9	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en millions)	285,3	282,0	284,5	281,6
Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire (en dollars)	0,64 \$	0,70 \$	1,14 \$	1,10 \$

Les options sur actions en cours dont le prix d'exercice était supérieur au cours des actions ordinaires de la société à la fin du deuxième trimestre n'ont pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire. Par conséquent, au deuxième trimestre de 2010, 2 782 578 options sur actions (4 259 475 options sur actions en 2009), comportant un prix d'exercice moyen pondéré de 52,81 \$ l'action ordinaire (52,86 \$ l'action ordinaire en 2009), ont été exclues du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire.

**Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le tableau qui suit présente les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

	Au 19 juin 2010	Au 20 juin 2009	Au 2 janvier 2010
Trésorerie	71 \$	136 \$	219 \$
Équivalents de trésorerie – placements à court terme échéant dans un délai d'au plus 90 jours :			
Dépôts à terme bancaires	751	185	385
Bons du Trésor	138	256	168
Titres de créance du gouvernement	114	89	40
Papier commercial de sociétés	227	104	181
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 301 \$	770 \$	993 \$

La société a constaté une perte de change non réalisée de 4 \$ au deuxième trimestre de 2010 (92 \$ en 2009) et de 29 \$ pour l'exercice à ce jour (63 \$ en 2009) par suite de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie libellés en dollars américains, dont une perte de 2 \$ pour le trimestre (37 \$ en 2009) et de 13 \$ pour l'exercice à ce jour (23 \$ en 2009) avait trait à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie. La perte pour le trimestre à l'étude et l'exercice à ce jour découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie a été en partie contrebalancée par la constatation dans le bénéfice d'exploitation et les autres éléments du résultat étendu d'un gain de change non réalisé de 4 \$ pour le trimestre (90 \$ en 2009) et de 29 \$ pour l'exercice à ce jour (62 \$ en 2009) sur les swaps de devises.

## Note 9. Débiteurs

Le tableau qui suit présente les composantes des débiteurs :

(en millions de dollars)	Au 19 juin 2010	Au 20 juin 2009	Au 2 janvier 2010
Créances sur cartes de crédit	1 906 \$	1 991 \$	2 128 \$
Montant titrisé	(1 635)	(1 775)	(1 725)
Créances sur cartes de crédit, montant net	271	216	403
Autres débiteurs	372	428	371
Débiteurs	643 \$	644 \$	774 \$

**Créances sur cartes de crédit** La Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société, procède à l'occasion à la titrisation de certaines créances sur cartes de crédit en les vendant à des fiducies indépendantes qui émettent des titres portant intérêt. La Banque PC a racheté d'une fiducie indépendante une coparticipation dans les créances titrisées de néant au deuxième trimestre de 2010 (néant en 2009) et de 90 \$ pour l'exercice à ce jour (néant en 2009). Le recours des fiducies indépendantes à l'égard des actifs de la Banque PC se limite à la garantie excédentaire de la part de la Banque PC de 114 \$ (124 \$ au 20 juin 2009; 121 \$ au 2 janvier 2010) et à des lettres de garantie qui visent une tranche de 103 \$ (116 \$ au 20 juin 2009; 116 \$ au 2 janvier 2010) du montant titrisé. Une tranche des créances titrisées qui est détenue aux termes d'une facilité liée aux fiducies indépendantes et qui a une durée de 364 jours devra être renouvelée au troisième trimestre de 2010.

**Autres débiteurs** Les autres débiteurs se composent essentiellement de créances de franchisés indépendants, de magasins associés et de comptes indépendants.

## Note 10. Stocks

La société a comptabilisé une charge de 16 \$ (32 \$ au 20 juin 2009) correspondant à la dévaluation des stocks comptabilisés au 19 juin 2010, afin de les ramener à la valeur de réalisation nette.

## Note 11. Avantages sociaux futurs

Le coût total net des régimes d'avantages sociaux de la société comptabilisé dans le bénéfice d'exploitation s'est chiffré à 42 \$ au deuxième trimestre (41 \$ en 2009) et à 87 \$ pour l'exercice à ce jour (85 \$ en 2009). Le coût total net des régimes d'avantages sociaux comprend les coûts liés aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux autres régimes d'avantages, aux régimes de retraite à cotisations déterminées et aux régimes de retraite interentreprises de la société.

## Note 12. Dette à long terme

Au cours du deuxième trimestre de 2010, la société a émis des billets à moyen terme non garantis, série 2-B, d'un montant en capital de 350 \$ aux termes de son programme de billets à moyen terme, série 2. Les billets, série 2-B, sont assortis d'un taux d'intérêt semestriel fixe de 5,22 % à compter du 18 décembre 2010, jusqu'à l'échéance, le 18 juin 2020. Au cours du deuxième trimestre de 2009, la société a émis des billets à moyen terme non garantis, série 2-A, d'un montant en capital de 350 \$ assortis d'un taux d'intérêt semestriel fixe de 4,85 %. Les billets, série 2-A et 2-B, sont assujettis à certaines clauses restrictives, constituent des obligations non garanties de Loblaw et sont de rang égal à tous les titres de créance non garantis qui n'ont pas été subordonnés. Les billets, série 2-A et 2-B, peuvent être remboursés à l'occasion, au gré de la société, en totalité ou en partie, avec un préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours aux porteurs des billets.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, le billet à moyen terme à 7,10 % de 300 \$ est arrivé à échéance et a été remboursé. Au premier trimestre de 2009, le billet à moyen terme à 5,75 % de 125 \$ était arrivé à échéance et avait été remboursé.

Au 19 juin 2010, des billets à taux fixe d'un montant de 307 \$ (300 \$ US) étaient inscrits dans la dette à long terme au bilan consolidé.

**Note 13. Capital-actions** (en dollars, sauf indication contraire)

**Capital-actions ordinaire** À la fin du deuxième trimestre de 2010, le capital-actions ordinaire en cours de la société se composait d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires était autorisé, et 277 308 711 actions ordinaires (274 173 564 actions ordinaires au 20 juin 2009; 276 188 258 actions ordinaires au 2 janvier 2010) étaient émises et en circulation.

**Dividendes** Le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,21 \$ par action ordinaire au deuxième trimestre de 2010 (0,21 \$ en 2009), dont la date de paiement le 1<sup>er</sup> juillet 2010, et de 0,42 \$ par action ordinaire pour l'exercice à ce jour (0,42 \$ en 2009). De plus, la société a déclaré un dividende de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A au deuxième trimestre de 2010 (0,37 \$ en 2009) et de 0,74 \$ pour l'exercice à ce jour (0,74 \$ en 2009), dont la date de paiement est le 31 juillet 2010. Aux fins de la présentation des états financiers, les dividendes de 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2009) et de 7 millions de dollars (7 millions de dollars en 2009) sur les actions privilégiées de deuxième rang pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines terminées le 19 juin 2010, respectivement, sont inclus dans le poste « Intérêts débiteurs et autres frais de financement » de l'état consolidé des résultats (voir la note 5). Après la fin du deuxième trimestre de 2010, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire, à payer le 1<sup>er</sup> octobre 2010, et un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 31 octobre 2010.

**Régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »)** Au cours du deuxième trimestre de 2010, la société a émis, aux termes du RRD, 1 120 453 actions ordinaires sur le capital autorisé (aucune action ordinaire en 2009) à un prix comportant un escompte de 3 % par rapport au cours du marché, ce qui a donné lieu à une augmentation de 41 millions de dollars du capital-actions ordinaire (néant en 2009). Après le deuxième trimestre de 2010, la société a émis, aux termes du RRD, 1 122 833 actions ordinaires sur le capital autorisé (1 163 201 actions ordinaires en 2009) à un prix comportant un escompte de 3 % par rapport au cours du marché, ce qui a donné lieu à une augmentation de 42 millions de dollars du capital-actions ordinaire (39 millions de dollars en 2009).

**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités** Au deuxième trimestre de 2010, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto, d'un nombre maximal de 13 865 435 de ses actions ordinaires, ou la conclusion d'instruments dérivés de capitaux propres à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux lois et règlements de la Bourse de Toronto, la société peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours au moment de l'acquisition. Au cours des deux premiers trimestres de 2010, la société n'a racheté aucune action aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

**Note 14. Rémunération à base d'actions** (en dollars, sauf indication contraire)

Le coût net de la rémunération à base d'actions de la société constaté dans le bénéfice d'exploitation à l'égard de ses régimes d'options sur actions et d'unités d'actions restreintes, y compris les contrats à terme sur capitaux propres de Glenhuron Bank Limited's (« Glenhuron »), se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	19 juin 2010 (12 semaines)	20 juin 2009 (12 semaines)	19 juin 2010 (24 semaines)	20 juin 2009 (24 semaines)
Charge (produit) découlant du régime d'options sur actions	10 \$	4 \$	23 \$	3 \$
(Gain) perte sur les contrats à terme sur capitaux propres	(4)	(14)	(10)	5
Charge découlant du régime d'unités d'actions restreintes	5	3	7	4
(Produit net) coût net de la rémunération à base d'actions	11 \$	(7) \$	20 \$	12 \$

**Régime d'options sur actions** L'activité du régime d'options sur actions de la société se résume comme suit :

	<b>19 juin 2010 (12 semaines)</b>	20 juin 2009 (12 semaines)	<b>19 juin 2010 (24 semaines)</b>	20 juin 2009 (24 semaines)
Nombre d'options				
Options en cours au début de la période	<b>9 835 263</b>	10 199 254	<b>9 207 816</b>	7 892 660
Attribuées	<b>10 525</b>	24 769	<b>2 489 095</b>	2 665 615
Exercées	<b>(125 195)</b>	(71 756)	<b>(424 975)</b>	(81 408)
Frappées d'extinction/annulées	<b>(135 587)</b>	(591 586)	<b>(1 686 930)</b>	(916 186)
Options en cours à la fin de la période	<b>9 585 006</b>	9 560 681	<b>9 585 006</b>	9 560 681
Somme payée au titre de la plus-value d'actions (en millions de dollars)	<b>1 \$</b>	0 \$	<b>3 \$</b>	0 \$

Les options sur actions attribuées au cours du deuxième trimestre de 2010 comportaient un prix d'exercice de 37,92 \$ (36,17 \$ en 2009).

À la fin du deuxième trimestre de 2010, les options sur actions en cours représentaient environ 3,5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société (3,5 % en 2009), ce qui était conforme à la politique de la société voulant que ce pourcentage ne dépasse pas 5 %. Le prix des actions ordinaires de la société à la fin du deuxième trimestre s'établissait à 40,21 \$ (34,50 \$ en 2009).

**Contrats à terme sur capitaux propres** Au 19 juin 2010, Glenhuron avait des contrats à terme sur capitaux propres visant l'achat de 1,5 million d'actions ordinaires de la société (3,2 millions au 20 juin 2009; 1,5 million au 2 janvier 2010) à un prix à terme moyen de 66,73 \$ (53,82 \$ au 20 juin 2009; 66,25 \$ au 2 janvier 2010), ce qui comprend des intérêts débiteurs de 10,51 \$ par action ordinaire (9,20 \$ au 20 juin 2009; 10,03 \$ au 2 janvier 2010). Au 19 juin 2010, les intérêts et la perte liée à la valeur de marché non réalisée de 40 millions de dollars (62 millions de dollars au 20 juin 2009; 48 millions de dollars au 2 janvier 2010) étaient inclus dans les crédettes et charges à payer. Au deuxième trimestre de 2009, Glenhuron avait versé 38 millions de dollars pour résilier des contrats à terme sur capitaux propres visant 1,6 million d'actions, ce qui avait mené à l'annulation d'une tranche correspondante du passif connexe.

**Régime d'unités d'actions restreintes (« UAR »)** L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

	<b>19 juin 2010 (12 semaines)</b>	20 juin 2009 (12 semaines)	<b>19 juin 2010 (24 semaines)</b>	20 juin 2009 (24 semaines)
Nombre d'attributions				
UAR au début de la période	<b>1 097 910</b>	1 054 156	<b>973 351</b>	829 399
Attribuées	<b>1 469</b>	3 994	<b>372 725</b>	429 087
Annulées	<b>(9 398)</b>	(55 511)	<b>(92 403)</b>	(73 533)
Réglées contre espèces	<b>(8 072)</b>	(5 021)	<b>(171 764)</b>	(187 335)
UAR à la fin de la période	<b>1 081 909</b>	997 618	<b>1 081 909</b>	997 618
UAR réglées contre espèces (en millions de dollars)	<b>- \$</b>	- \$	<b>6 \$</b>	6 \$

**Note 15. Cumul des autres éléments du résultat étendu**

Le tableau qui suit donne de plus amples renseignements sur le cumul des autres éléments du résultat étendu :

**24 semaines terminées**

(en millions de dollars)	le 19 juin 2010			le 20 juin 2009		
	Couvertures de flux de trésorerie	Actifs disponibles à la vente	Total	Couvertures de flux de trésorerie	Actifs disponibles à la vente	Total
Solde au début de la période	22 \$	(5) \$	17 \$	14 \$	16 \$	30 \$
Effet cumulatif de la mise en application des nouvelles normes comptables [déduction faite des impôts sur le bénéfice recouvrés de néant (1 \$ en 2009)] (se reporter à la note 2)	-	-	-	(2)	-	(2)
Perte nette non réalisée sur les actifs financiers disponibles à la vente [déduction faite des impôts sur le bénéfice de néant (néant en 2009)]	-	(5)	(5)	-	(11)	(11)
Reclassement d'une perte nette (d'un gain net) sur les actifs financiers disponibles à la vente [déduction faite des impôts sur le bénéfice de néant (2 \$ en 2009)]	-	8	8	-	(24)	(24)
(Perte nette) gain net sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie [déduction faite des impôts sur le bénéfice recouvrés de néant (4 \$ en 2009)]	(2)	-	(2)	6	-	6
Reclassement (d'un gain net) d'une perte nette sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie [déduction faite des impôts sur le bénéfice recouvrés de 1 \$ (2 \$ en 2009)]	(6)	-	(6)	16	-	16
Solde à la fin de la période	14 \$	(2) \$	12 \$	34 \$	(19) \$	15 \$

**Note 16. Éventualités, engagements et garanties**

**Garanties – Fiducies de financement indépendantes** Certains franchisés indépendants de la société obtiennent du financement par l'entremise d'une structure de fiducies indépendantes mises sur pied pour consentir des prêts aux franchisés indépendants afin qu'ils puissent acheter plus facilement des stocks et des immobilisations, principalement du matériel et des équipements. Une grande banque à charte canadienne gère ces fiducies.

Le montant brut du capital des prêts aux franchisés indépendants au 19 juin 2010 était de 390 \$ (387 \$ au 20 juin 2009; 390 \$ au 2 janvier 2010), dont 178 \$ (149 \$ au 20 juin 2009; 163 \$ au 2 janvier 2010) représentant des prêts exigibles des EDDV consolidées par la société. La société a convenu d'accorder des rehaussements de crédit de 66 \$ (66 \$ au 20 juin 2009; 66 \$ au 2 janvier 2010) sous forme d'une lettre de garantie en faveur de la structure de financement indépendante correspondant à au moins 15 % du montant total du capital des prêts en cours. Aucun montant n'a été tiré sur la lettre de garantie.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, la facilité de crédit renouvelable engagée de 364 jours d'un montant de 475 millions de dollars, qui constitue la source de financement des fiducies indépendantes, a été renouvelée. La structure de financement a été analysée et la société a conclu qu'elle n'avait pas à consolider d'autres EDDV en raison de ce financement.

**Lettres de garantie** D'importantes banques canadiennes ont émis des lettres de garantie en faveur de fiducies de financement indépendantes relativement au programme de titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC. Ces lettres de garantie peuvent être utilisées en cas de forte baisse des rentrées de fonds provenant des créances sur cartes de crédit titrisées ou de la valeur de celles-ci. La société a accepté de rembourser aux banques émettrices tout montant tiré sur les lettres de garantie. Le passif éventuel brut total aux termes de ces ententes, qui représente 9 % (9 % au 20 juin 2009; 9 % au 2 janvier 2010) d'une tranche des créances sur cartes de crédit titrisées, est d'environ 103 \$ (116 \$ au 20 juin 2009; 116 \$ au 2 janvier 2010) (voir la note 9).

**Poursuites** La société peut faire l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cours normal de ses activités. L'issue de ces poursuites et réclamations demeure incertaine. Cependant, compte tenu de l'information à sa disposition à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites et réclamations, prises individuellement ou collectivement, auront une incidence importante sur ses activités.

## Tableau de la couverture par le bénéfice aux fins des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Le tableau qui suit présente le ratio de la couverture par le bénéfice de la société, mis à jour pour la période de 52 semaines terminée le 19 juin 2010 relativement au prospectus préalable de base simplifié de la société daté du 5 juin 2008.

---

Ratio de couverture par le bénéfice des obligations au titre de la dette à long terme et des titres de participation <sup>1)</sup>	4,12 fois
--	-----------

---

Le ratio de couverture par le bénéfice au titre de la dette à long terme (y compris la tranche à moins d'un an) et des titres de participation correspond au bénéfice net avant les intérêts sur la dette à long terme, les dividendes sur les titres de participation, les impôts sur le bénéfice et la participation ne donnant pas le contrôle, divisé par les intérêts sur la dette à long terme et les dividendes sur les titres de participation, tel qu'il est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la société pour la période à l'étude.

1) Les actions privilégiées sont classées dans les titres de participation et elles sont incluses dans le passif aux bilans consolidés.

## Profil de la société

Filiale de George Weston limitée, Les Compagnies Loblaw limitée est le plus grand détaillant en alimentation au Canada et l'un des plus grands distributeurs de marchandise générale, de produits pharmaceutiques et de produits et services financiers. Loblaw demeure l'un des plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant plus de 138 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans ses quelque 1 000 magasins détenus par la société, affiliés et franchisés, partout au pays. De par la diversité des bannières qui forment son portefeuille, Loblaw cherche à procurer aux consommateurs canadiens une gamme de produits et de services à la fois étendue, croissante et populaire, qui répond aux besoins des ménages au quotidien. Loblaw est réputée pour la qualité, l'innovation et le prix avantageux des produits d'alimentation qu'elle offre aux consommateurs. De toutes les chaînes d'alimentation au Canada, elle est celle qui propose le programme de marques contrôlées le plus étoffé, y compris les marques *le Choix du Président*, *sans nom* et *Joe Style frais*. De plus, la société offre aux consommateurs les Services financiers *le Choix du Président* ainsi que le programme de fidélisation des points *PC* par l'intermédiaire de ses filiales.

La société s'est donné pour mission d'être le meilleur détaillant de produits alimentaires, de produits de santé et d'articles pour la maison au Canada en allant au-delà des attentes de la clientèle grâce à une offre de produits novateurs à très bons prix. Elle a mis en œuvre un programme de transformation il y a trois ans afin de s'acquitter de sa mission en devenant une entreprise centralisée où le marketing joue un rôle de premier plan et qui est axée sur sa clientèle, la valeur, des produits novateurs et ses magasins tout en tirant parti de l'étendue de ses actifs pour assurer sa croissance et sa rentabilité.

## Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

## Renseignements à l'intention des actionnaires

### Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs

Computershare Inc.  
100 University Avenue  
Toronto (Ontario)  
M5J 2Y1

Tél. sans frais: 1-800-564-6253  
(Canada et États-Unis)  
Service automatique international :  
514-982-7555  
Télééc. : 416-263-9394  
Télééc. sans frais : 1-888-453-0330

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

## Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes de valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Kim Lee, directrice principale, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à [investor@loblaw.ca](mailto:investor@loblaw.ca).

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et au Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés dans la section destinée aux investisseurs sur le site Web de la société ([www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca)).

## Régime de réinvestissement des dividendes

Les Compagnies Loblaw limitée offre un régime de réinvestissement des dividendes (le « RRD ») qui permet aux porteurs d'actions ordinaires admissibles de réinvestir automatiquement leurs dividendes trimestriels réguliers en actions ordinaires additionnelles de la société.

Le texte intégral du RRD ainsi que le formulaire de demande d'adhésion se trouvent sur le site Web de la Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts de la société, au [www.computershare.com/loblaw](http://www.computershare.com/loblaw).

Les actionnaires souhaitant participer au RRD doivent obtenir et signer un formulaire de demande d'adhésion, puis le retourner à l'agent des transferts de la société à l'adresse qui suit, et ce, avant la clôture des registres pour le troisième trimestre de 2010, soit à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2010.

Société de fiducie Computershare du Canada  
100 University Avenue, 9<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
M5J 2Y1  
1-800-564-6253

Les actionnaires réels qui détiennent leurs actions par l'entremise d'un intermédiaire, comme un courtier ou une maison de courtage, et qui souhaitent participer au RRD devraient communiquer avec leur intermédiaire pour s'informer des modalités d'adhésion.

Avant de souscrire au régime, les actionnaires sont priés de lire le texte intégral du RRD et de s'informer auprès de leurs conseillers des conséquences fiscales éventuelles. À l'heure actuelle, seuls les résidents canadiens sont admissibles au régime.

## Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw limitée tiendra une téléconférence, ainsi qu'une webémission, le 22 juillet 2010, à 11 h (HAE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 416-849-0833, code d'accès 79834676. Pour accéder à la webémission, veuillez consulter la rubrique « Investir » du site [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca). Préinscription possible.

De plus amples renseignements se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw limitée au [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca).

# Loblaw

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

Gérer les activités à court terme  
tout en bâtissant pour l'avenir



This report is available in English.